

Appel à candidature

Hébergement de projets scientifiques à l'Hôtel à projets

Le Campus Condorcet soutient des activités de coopération scientifique portées par des équipes des établissements et organismes membres à travers plusieurs types d'initiatives. Il bénéficie pour cela d'infrastructures permettant l'accueil de projets collaboratifs et innovants.

Le Campus Condorcet propose, en outre, un cadre particulièrement favorable à l'accueil de projets, d'outils, de réseaux et d'infrastructures de recherche, à l'image des 150 postes de travail dédiés à l'hébergement de projets et des équipes qui conçoivent les outils de la recherche, notamment dans le domaine des humanités numériques.

Modalités de fonctionnement

Contexte général

En complément des plateformes d'accueil de programmes disponibles dans les établissements, l'Hôtel à projets permet d'accueillir des programmes temporaires de recherche collaboratifs et innovants.

Le présent appel concerne, au total, 26 postes de travail. La durée d'accueil doit être en harmonie avec la durée du projet.

Éligibilité des projets

Les candidatures seront évaluées au vu des caractéristiques suivantes :

- Être un projet de recherche financé
- Avoir un lien institutionnel ou scientifique avec au moins une des unités de recherche hébergées sur le campus ou un établissement membre
- S'inscrire dans une démarche de science ouverte, en lien avec l'Humathèque
- Présenter une soutenabilité financière pour la durée de l'accueil

Procédure de sélection

- Instruction des candidatures par le Bureau du Conseil scientifique
- Avis du Conseil scientifique sur les candidatures
- Présentation des candidatures au Bureau par le Président de l'établissement public puis validation par les membres du Bureau.

Dossier de candidature

- Lettre d'intention
- Lettre de présentation du projet
objet, pertinence scientifique avec le campus, interdisciplinarité, acteurs, etc.
- Calendrier du projet
programmation de l'accueil à l'Hôtel à projets, prévision de l'occupation des postes de travail, etc.
- Documents financiers
attestant de la soutenabilité des coûts d'accueil dans le budget du projet

Les candidatures sont via le formulaire sur le site du Campus Condorcet :

campus-condorcet.fr/fr/pour-la-recherche/les-appels-a-projets/hebergement-de-projets-scientifiques-a-lhotel-a-projets

Engagement des lauréats

- Durée temporaire de l'accueil correspondant à la durée du projet
- Occupation des postes de travail affectés au projet
- Les lauréats et lauréates de l'appel à projets s'engagent à établir annuellement pour le Conseil scientifique de l'EPCC un bilan de ses activités et des collaborations établies sur le Campus.

Engagement du Campus Condorcet

- S'assurer de la bonne intégration des équipes sur le campus
- Assurer un suivi de l'accueil
- Mettre en oeuvre des services numériques adaptés aux projets

Financement

- Conformément à la délibération 2023-011 du Conseil d'administration du 04 juillet 2023, une contribution au frais d'occupation est demandée aux projets accueillis à l'Hôtel à projet. Cette participation est de 200€ par an par m² (hors taxe). Le projet devra justifier d'une assise financière stable dans son dossier de candidature. Le candidat pourra le cas échéant, demander à ce que sa contribution soit réduite si ses capacités financières sont insuffisantes. Cette demande devra être argumentée par le candidat.

Calendrier de l'appel

- Début et fin de l'appel : 11 mars au 9 mai
- Etude de l'éligibilité (DVSP) : 9 au 12 mai
- Avis du Conseil scientifique : 12 juin
- Validation en Bureau : 17 juin